



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

LE 8 Janvier 2025

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILL



Le Réseau haïtien des journalistes anti-corruption (RHAJAC) exprime sa vive inquiétude face aux manœuvres de conseillers-présidents inculpés ou cités dans des dossiers de corruption, qui cherchent à se maintenir au pouvoir après le 7 février 2026, date de fin de l'Accord du 3 avril.

Depuis l'installation du Conseil présidentiel de transition (CPT), cette structure s'est révélée incapable de rétablir la sécurité et d'organiser des élections crédibles, en violation flagrante de ses engagements envers la nation.

À l'approche de l'échéance du 7 février 2026, toute tentative de réduction du CPT ou de mise en place d'une nouvelle transition, notamment avec les mêmes conseillers-présidents, constitue une tentative manifeste de confiscation du pouvoir et une trahison de l'esprit de l'accord de transition.

Le RHAJAC rappelle qu'à la fin de l'Accord du 3 avril, tous les membres du CPT doivent quitter le pouvoir, conformément à la volonté clairement exprimée par la population haïtienne.

Le RHAJAC exige le rétablissement immédiat de la sécurité et l'organisation d'élections libres, inclusives et crédibles afin de permettre un retour effectif à l'état de droit, avec des autorités légitimes. Il n'y a aucune place pour une nouvelle transition ou une transition éternelle.



Djovany Michel

Secrétaire général

Pour authentification : rhajac.org

Contact presse : +509 3456 4848